

EFFACEMENT D'UNE CHUTE AU NIVEAU D'UN ANCIEN RADIER DE PONT

Restauration de la continuité écologique sur un petit ruisseau
en tête de bassin versant de la Bouzanne (SAINT-DENIS DE JOUET, 36)

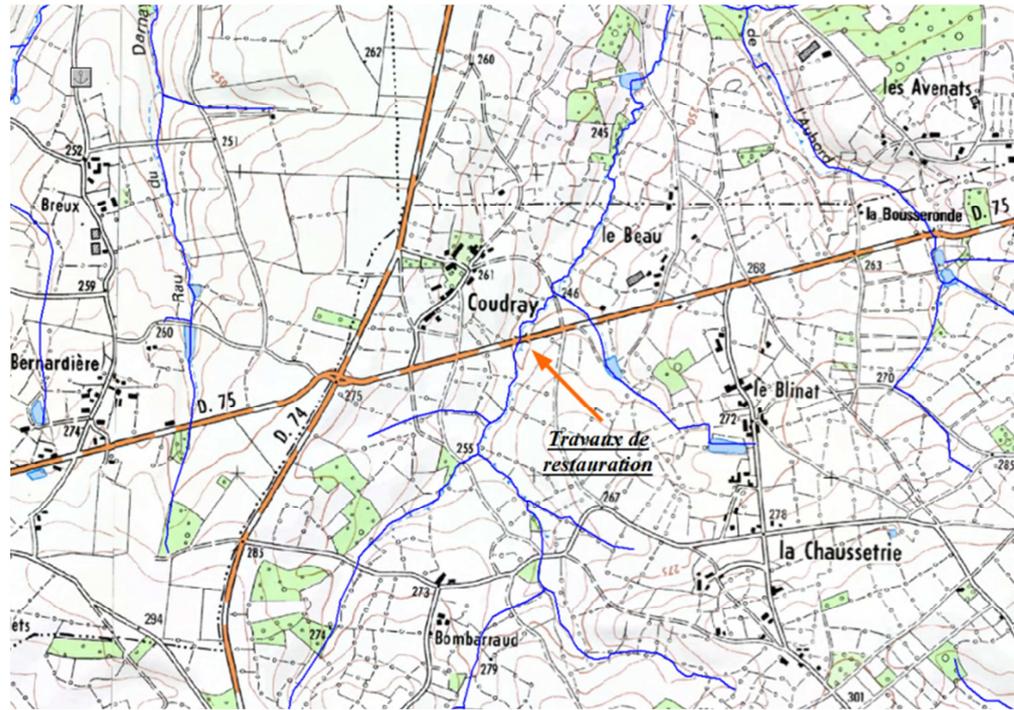
Ces travaux visent à supprimer l'impact de l'effet chute d'eau d'un ancien radier de pont. Une marche de 60 cm existait depuis la création de ce pont de pierre, qui pour des raisons de sécurité (fissuration, affouillement du radier...) a dû être retiré et remplacé par un pont cadre. La côte du radier du nouveau pont a été abaissée de manière à ne laisser qu'une marche de 15 cm. En raison de l'affouillement sous-jacent, en aval immédiat du pont, une fosse d'appel de plus d'1 m de profondeur s'est constituée.

Une recharge granulométrique adaptée aux caractéristiques hydrauliques et physiques du ruisseau a permis de supprimer cette fosse en créant une rampe en enrochement en pente douce (<10%).

Les aménagements réalisés visent à : réduire voir supprimer l'obstacle à la remonté du poisson, diversifier les fasciés d'écoulement (par ré-oxygénation) et créer des turbulences et des zones de repos par l'installation de blocs de roches cimentés dans le radier.

Maître d'ouvrage : Conseil Général de l'Indre (conseil à maîtrise d'ouvrage de la DDT 36)

Période de réalisation des travaux : Janvier 2014



Vue amont du pont-cadre en enrochements après travaux

Vue aval sur le radier de fond du pont-cadre après travaux

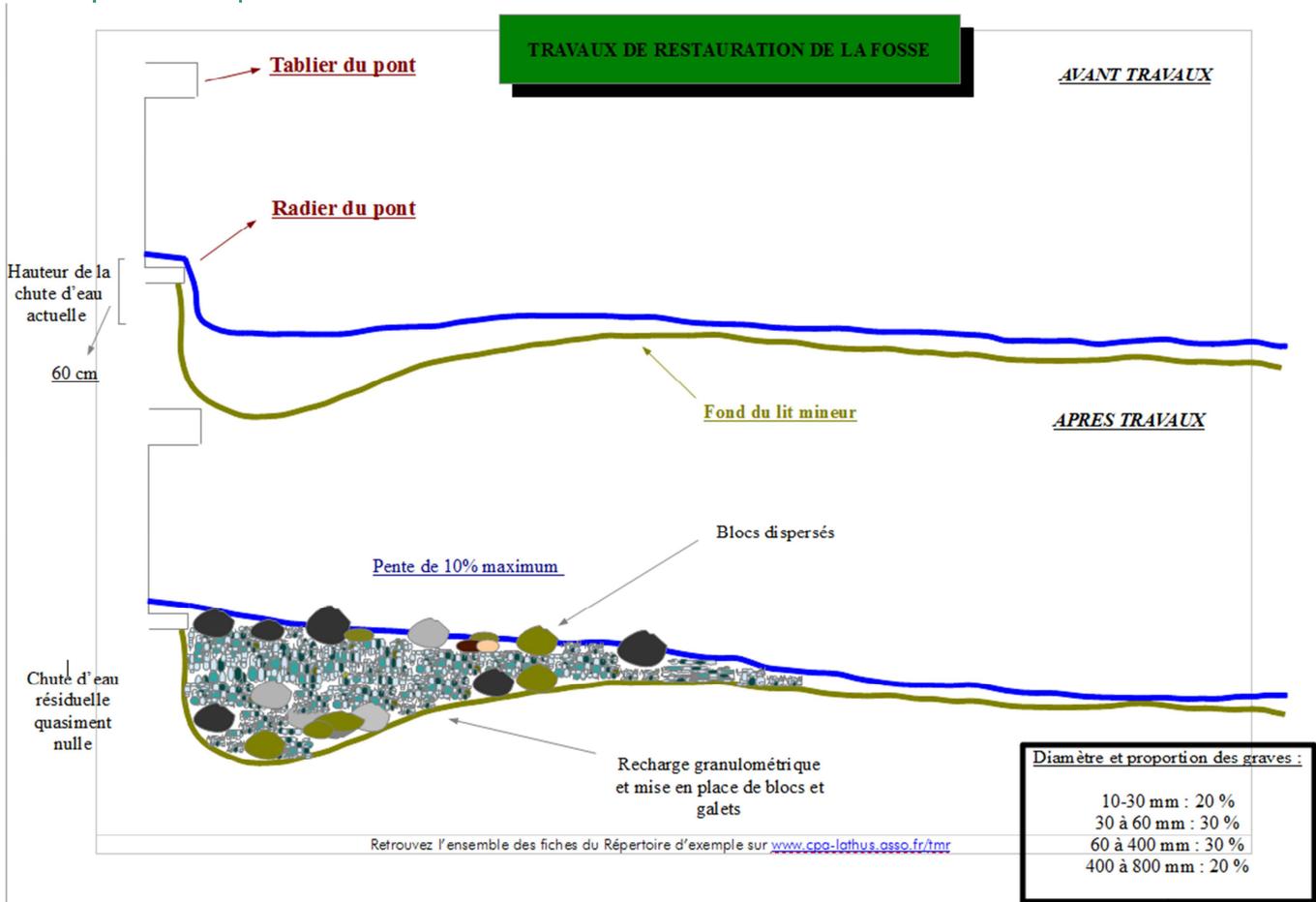
Présentation des objectifs :

La rivière se trouve en deuxième catégorie piscicole mais elle est située en tête de bassin versant sur un socle cristallin en pente modérée. Son régime est plutôt torrentiel et supporte une amplitude assez forte en termes de marnage et de débit entre l'étiage et les crues hivernales.

Ce ruisseau a un potentiel de reconquête pour la **Truite fario**, le goujon, le vairon...

Coût total et financement du projet : inconnu car pris en charge dans le montant global du chantier.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :



Informations sur les aspects administratifs :

Dossier de déclaration « loi sur l'eau » instruit en DDT (hors CRE ou contrat de rivière).

Informations complémentaires : Un suivi sur place a pu être mené par la DDT 36.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Une note de synthèse des prescriptions générales fournie à la maîtrise d'ouvrage par la DDT.

Présentation des impacts observés : Très bonne réceptivité du milieu, bon écoulement, effacement de l'effet obstacle. Les blocs de gros diamètre installés sur la recharge se sont bien fixés dans le système enroché et assurent déjà leur rôle de diversification des écoulements, de ré-oxygénation, de redynamisation du lit mineur avec la création de turbulences et de zones de repos...

Suivi mis en place : Deux visites de terrain des agents de la DDT pendant le chantier.

Commentaires : Entreprise disponible ayant suivie correctement les consignes du CG 36.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Giovanni Philippe - giovanni.philippe@indre.gouv.fr - 02.54.53.26.55 et Anthony Peroteau (DDT 36)
Jean-François Bret (Conseil Général de l'Indre)